

Villé 250 personnes manifestent pour défendre les emplois à l'usine locale

200 à 250 personnes ont pris part hier à la manifestation des salariés de Signal Lux. Près de la moitié des emplois sont menacés.

« On a déjà réussi à gagner dix emplois de plus. On va se battre pour ne pas descendre sous 85 postes conservés. On ne voit pas comment avec moins Villé pourrait rester longtemps une unité de production viable. Nous attendons aussi des conditions de départ dignes pour ceux qui ne pourront pas rester. Les primes légales ne seront pas suffisantes. Pour nous, le signe de la réelle volonté du reprenneur de pérenniser l'entreprise, sera qu'il accepte de verser aux licenciés des primes supplémentaires, au même niveau que pour les licenciés d'il y a deux ans », a exposé Khalid Sarouaou, délégué syndical CGT de l'usine Signal Lux France, devant ses collègues salariés, une vingtaine d'élus, des



Derniers préparatifs devant l'usine avant un défilé de plus de deux heures.

Photo Hervé Kielwasser

Reprise : toujours l'attente

Plusieurs fois reportée parce que les éléments nécessaires n'étaient pas réunis, la décision du tribunal de Colmar sur la reprise de Signal Lux France pourrait connaître un nouveau report. Le prochain examen du dossier par la chambre commerciale est prévu mardi prochain, 12 juin. Mais aucun accord n'est intervenu entre le PDG du reprenneur italien Verner Siber et les partenaires sociaux, lors de la rencontre autour du projet, mardi dernier 5 juin à Villé. Les salariés de Signal Lux France s'opposent aux 60 licenciements prévus (sur un effectif actuel de 123) ; ils réclament un plan industriel viable et veulent savoir clairement ce qu'ils vont continuer à fabriquer à Villé.

Le candidat reprenneur devrait avancer de nouvelles propositions en début de semaine prochaine. Les salariés attendent que cette proposition donne une nouvelle liste des postes qui seraient supprimés et indique quelles machines partiraient en Italie.

candidats aux législatives, des salariés d'Alplast, Super U, Alcan, des habitants.

Les salariés de l'usine de Villé ont manifesté hier pour la sauvegarde de l'emploi et pour protester contre les conditions proposées par le groupe Verner Siber, candidat à la reprise de l'unité après avoir racheté le groupe Signal Lux Italie. Parmi ces conditions, la suppression de 60 des 123 emplois restant dans l'entreprise, qui comptait encore 170 salariés avant le précédent plan social, en mai-juin 2005. Mais aussi le déménagement de machines vers l'Italie et le transfert de certaines productions, comme les interrupteurs de dernière génération destinés notamment au groupe Seb.

Un autre point de contention est fixé maintenant au 26 juin. Pendant près de deux heures, le fracas des massues sur les fûts métalliques les slogans et chansons revendicatives ont résonné dans les rues principales de Villé. Le cortège a défilé entre des devantures sombres et des rideaux de fer baissés.

À l'appel de l'association des commerçants de la ville, tous les magasins avaient fermé leurs portes, par solidarité avec les salariés de Signal Lux.

Le prochain rendez-vous à la chambre commerciale du tribu-

nal de Colmar est fixé maintenant au 26 juin.

Pendant près de deux heures, le fracas des massues sur les fûts métalliques les slogans et chansons revendicatives ont résonné dans les rues principales de Villé. Le cortège a défilé entre des devantures sombres et des rideaux de fer baissés.

À l'appel de l'association des commerçants de la ville, tous les magasins avaient fermé leurs portes, par solidarité avec les salariés de Signal Lux.

Jean-Louis Vuillequez

Paroles d'élus

■ **André Frantz, maire de Villé** : « Avant tout, il faut sauver le maximum d'emplois. C'est notre souci et notre intérêt à tous. Ça concerne la commune, et tout le canton. Les licenciements, c'est un grave coup économique pour le canton, mais il ne faut pas perdre de vue l'aspect humain pour les personnes touchées ».

■ **René Haag, conseiller général du canton** : « Nous sommes là pour témoigner de notre solidarité et apporter notre soutien au personnel de Signal Lux. Nous avons reçu plusieurs fois les élus des salariés. Ce sont des gens responsables et positifs, qui ne perdent pas de vue l'intérêt de leur entreprise. J'ai l'espoir que le plus grand nombre d'emplois puisse être sauvegardé. À nous de trouver les outils qui permettent de créer des emplois, comme notre zone d'activités intercommunale et les 13 ateliers relais ».

■ **Alain Ferry, député** : « Malheureusement, ça fait des années que l'usine Signal Lux de Villé subit un plan social sur plan social. Songez qu'en 2002, il y avait plus de 200 salariés, plus les CDD et les intérimaires. Il faut espérer que l'unité de production restera à Villé ».

■ **Francis Adrian, maire de Thanvillé** : « Dans chaque commune, il y a des citoyens salariés de Signal Lux, parfois depuis 30 ans ».

Urbanisme Un complément à la zone commerciale nord

D'ici 2008, plusieurs nouveaux commerces vont ouvrir leurs portes entre Intermarché et la gravière nord à Sélestat. Une initiative privée urbanise cette extrémité de la ville.

« C'est une zone de 3,5 ha qui va être urbanisée grâce au remembrement effectué au sein de l'association foncière urbaine libre constituée par trois partenaires », explique Alexandre Schaeztlé, attaché de direction d'Intermarché Centre Alsace. Les trois partenaires sont la société Kiaora de Pierre Schaeztlé, les Sablières Léonhart dont le PDG est Francis Léonhart et le groupe Kroely dont le garage Peugeot Maison Rouge Sélestat fait partie. Chacun des trois partenaires a un projet sur son terrain.

Pour le groupe Kroely, il s'agit d'offrir à Peugeot Maison Rouge la possibilité de s'agrandir : « Nous sommes à l'étroit. Actuellement nous étudions les



Les premières constructions devraient s'implanter prochainement. Ouverture des commerces en 2008. Photo BH

meilleures solutions pour utiliser au mieux ce terrain qui se trouve juste en face du garage en bordure de la 83 », explique Claude Blumberger, directeur de Peugeot Sélestat.

Commerces

Le garage doit faire face à son développement : « L'orsque nous nous sommes installés nous vendions 450 voitures neuves par an. Actuellement

nous sommes à 700 voitures par an ».

La parcelle de 1,5 ha de Kiaora-Pierre Schaeztlé recevra deux bâtiments réalisés en harmonie architecturale avec le centre commercial Intermarché Alexandre Schaeztlé ne révèle pas encore les enseignes qui seront installées dans ces deux bâtiments : « Il s'agit de commerces qui doivent contribuer à fixer la clientèle à Sélestat. Es-

sentiellement pour des articles de sport, d'habillement, de chaussures », note Alexandre Schaeztlé. Pour ce cadre d'Intermarché, il est exclu d'installer de l'alimentaire dans ces nouvelles surfaces de vente : « S'élestat a largement ce qu'il faut dans ce domaine. Mais pour le sport, l'habillement et la chaussure, le taux d'évasion de la clientèle est de 50 %. Il faut y faire face ».

Les deux bâtiments seront scindés selon les demandes des enseignes qui s'y installent. Les dossiers sont en cours, et l'ouverture de ces commerces est prévue pour 2008.

La société Kiaora a prévu de conserver la propriété des bâtiments. Elle en assurera la location aux différents commerces.

L'investissement de viabilisation de cette nouvelle zone commerciale est partagé entre les trois partenaires au prorata de leurs surfaces. Globalement, il est de 650 000 euros. Par la suite la voirie intégrera le patrimoine communal par une cession gratuite à la Ville.

Bernard Hamann

Perspectives

Vers une zone de loisirs

Un des trois partenaires de l'association foncière urbaine libre du nord de Sélestat est la SA des Sablières Léonhart. Sa parcelle est de 1,6 ha en bordure de la gravière à la partie nord de l'AFUL Francis Léonhart, PDG des sablières Léonhart, a un projet bien précis : « Nous voulons affecter ce terrain au tourisme, essentiellement, dans le cadre d'une valorisation du plan d'eau de la gravière ».

La gravière n'est plus en exploitation et les Sablières sont en train de réaliser d'importants travaux de réaménagement des installations dans la perspective de cette ouverture au public. « Nous prévoyons d'une part

d'y construire une extension de nos bureaux dans un premier temps, de même que l'ouverture d'une structure de restauration. Puis dans une seconde étape, la réalisation d'un hôtel de la gamme intermédiaire, c'est-à-dire du niveau deux étoiles ».

Pour l'ouverture du plan d'eau au public, Francis Léonhart reste réservé quant à une date : « Actuellement la zone est encore classée en gravière. Il faudra que son affectation change dans le cadre du plan local d'urbanisme pour que le projet puisse se concrétiser ».

Un aménagement souhaité par la Ville

La valorisation de cette zone est un objectif poursuivi par les municipalités successives. La maîtrise foncière n'étant pas municipale, c'est l'initiative privée des trois propriétaires, qui en est l'opérateur par le biais d'une association foncière urbaine libre. Pour la Ville, cet aménagement permet de bouclier l'urbanisation nord de la ville jusqu'à la gravière.

« C'est un dossier sur lequel nous travaillons tous depuis plus de sept ans, rappelle Alexandre Schaeztlé. Suite au changement de municipalité, nous avons continué de travailler avec Marcel Bauer. Il y avait de nombreuses contraintes techniques à lever, notamment pour se mettre en conformité avec la loi sur l'eau ».